

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
DE LA CAISSE DES ECOLES

Nombre de membres du Comité

En exercice : 14

Présents : 11

SEANCE du 01 JUILLET 2020

Pouvoirs : 0

Absents excusés : 3

Qui ont pris part

à la délibération : 11

L'an deux mille vingt et le 01 du mois de juillet, le Comité de la Caisse des Ecoles de la ville de SAINT MANDRIER SUR MER a été assemblé dans la salle du Foyer des Anciens, sous la présidence de Monsieur Gilles VINCENT, Maire, Président de la Caisse des Ecoles.

Etaient présents : M. Gilles VINCENT - Mme Colette DEMIERRE - Mme Séverine MATHIVET - Mme Sylvie BECCHINO-BEAUDOUARD - Mme Marjorie ASNARD - Mme Angélique RASTOUIL - M. Philippe DEZERAUD - Mme Agnès JAOUEN - Mme Christelle ROBINET- Mme Bénédicte ZAFRA - M. Hubert GUY-COQUILLE.

Absents excusés : Mme MOUNIE Inspectrice de l'Education Nationale - Mme Sylvie MOULINIER - Mme Aurélia TROIA

2 - ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT

Suite à l'installation des nouveaux membres élus, Monsieur le Maire Président de la Caisse des Ecoles, informe les nouveaux membres réunis qu'il serait nécessaire d'élire un vice-président pouvant en son nom et qualité le représenter et présider les conseils d'administrations.

- Considérant que **Madame Colette DEMIERRE**, nommée Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires par arrêté de délégation du Maire en date du 29 mai 2020, élue membre de la Caisse des Ecoles par délibération du Conseil Municipal en date du 15 juin 2020, s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente de la CDE ;
- Autres candidatures enregistrées : NEANT

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré désigne :

- **Mme Colette DEMIERRE, Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, membre élue de la Caisse des Ecoles** :
 - Pour : 11 voix
 - Contre : 0 voix
- Blancs : 0

Le Conseil d'Administration au vote secret désigne en tant que vice-présidente, Colette DEMIERRE.

Pour extrait conforme, le 02 juillet 2020.

Signé :
Le Président,
Gilles VINCENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300936-20200701-2020-07-01D02a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2020

Affichage : 03/07/2020

Gilles VINCENT, Président